

2026

premier semestre

Votre calendrier des accueils de loisirs Accoord

Toutes les réservations en accueils de loisirs se font sur **NANTES e SERVICES**. En quelques clics, vous pouvez gérer votre dossier famille, effectuer ou modifier une réservation en accueil de loisirs, payer en ligne et justifier une absence.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 J 1 Férié	D 1	D 1	14 M 1	V 1 Férié	L 1
V 2	L 2	L 2	J 2	S 2	M 2
S 3	M 3	M 3	V 3	D 3	J 3
D 4	M 4	M 4	S 4	L 4	M 4
L 5	J 5	J 5	D 5 Prélèvement février	M 5	V 5 Fin de mise à jour
M 6 Prélèvement nov.	V 6 Prélèvement déc.	V 6 Prélèvement janvier	L 6 Férié	M 6 Prélèvement mars	S 6 Prélèvement avril
2 M 7	S 7	S 7 Inscript. séjours été	J 7 Facture avril	J 7 Facture mai	D 7 Début réservations
J 8	D 8	D 8	V 8 Férié	V 8 mercredis	M 9 2026-2027
V 9 Facture déc.	L 9	L 9 Début réservations	S 9	J 11	J 12
S 10	M 10 Facture janvier	M 10 vacances de printemps	D 10	S 13	D 14
D 11	L 11	L 11	L 13	L 15	L 16
L 12 Début réservations	J 12	J 12	M 14	M 16	M 17
M 13 vacances d'hiver	V 13	V 13	J 16	J 18	J 19
3 M 14	S 14	S 14	V 17	V 19	V 20
J 15	D 15	D 15	S 18	S 20	D 21
V 16	L 16	L 16	D 19	L 22	M 23
S 17	M 17	M 17	L 20	M 24	J 25
D 18	M 18	M 18	M 21	J 26	V 26
L 19	J 19	J 19	J 22	S 27	D 28
M 20	V 20	V 20	S 23	L 29	L 30
4 M 21	S 21	S 21	D 24	M 30	M 31
J 22	D 22	D 22	L 25 Férié		
V 23	L 23	L 23	M 26		
S 24	M 24	M 24	J 28		
D 25	M 25	J 26	V 29		
L 26	J 26	V 27	S 30		
M 27	V 27	S 28	D 31		
5 M 28	S 28	D 29			
J 29		L 30			
V 30		J 30			
S 31					

■ Les accueils de loisirs sont ouverts

■ Ouverture des réservations

ACCOORD

10 rue d'Erlon
44023 NANTES
Tél : 02 40 74 02 52
www.accord.fr/contact

HORAIRES DU SIEGE

Lundi, mercredi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Mardi : 9h-17h30
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h

Les horaires des centres socioculturels sont disponibles sur Internet

Les dates indiquées sur ce calendrier sont données à titre indicatif.

Elle peuvent être modifiées en cas d'événements majeurs indépendants de la volonté de l'Accord. les modifications éventuelles sont disponibles sur : www.accord.fr



Mise à jour de vos informations

Vous devez mettre à jour votre dossier famille et vos fiches enfants une fois par an. Entre le 18 mai et le 5 juin si vous souhaitez inscrire vos enfants pour les mercredis de l'année prochaine. Attention, si votre enfant a besoin d'un protocole d'accueil individualisé (PAI), celui-ci doit nous être retourné avant cette date. En dehors de cette mise à jour obligatoire, pas besoin de modifier vos informations... sauf si votre situation évolue (déménagement, changement de situation familiale, etc.). Il faut 24h pour que votre demande de modification soit prise en compte sur Nantes eServices. Pensez à la faire en amont de l'ouverture des réservations.

Réservations en ligne

Les réservations ouvrent à 9 heures. Toutes les personnes connectées avant 9 heures attendent dans un salon d'attente virtuel. À 9 heures, les personnes connectées sont placées de manière aléatoire dans la file d'attente. Il n'est donc pas utile de se connecter plusieurs heures avant l'ouverture des réservations.

Besoin d'aide ? Vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique ?

Pour les familles qui ne sont pas à l'aise sur le numérique, l'inscription reste possible auprès d'un des 22 secrétariats de l'Accord pour être accompagné.e, étape par étape.



2026

second semestre

Votre calendrier des accueils de loisirs Accoord

Toutes les réservations en accueils de loisirs se font sur **NANTES e SERVICES** En quelques clics, vous pouvez gérer votre dossier famille, effectuer ou modifier une réservation en accueil de loisirs, payer en ligne et justifier une absence.

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
27	M 1	S 1	D 2	M 1	40	J 1	V 2	D 1	M 1	L 2	49
	J 2	D 3	L 4	J 2	36	M 2	S 3	L 2	M 2	J 3	50
	V 3	M 4	M 5	V 4	32	M 5	D 4	M 3	V 4	S 5	M 9
	S 4	J 6	Prélèvement mai	S 5	33	J 6	Prélèvement juin	J 5	J 10	D 6	Prélèvement oct.
	D 5	V 7		D 6	37	M 7	Prélèvement juillet	V 6	V 9	L 7	Prélèvement sept.
28	M 8	S 8	D 9	M 8	38	M 9	Facture juillet	S 7	S 10	M 8	Facture octobre
	J 9	L 10	Facture juin	J 10	39	J 10	Facture août	D 8	D 11	J 10	Facture novembre
	V 10	M 11		V 11	41	V 11	Facture septembre	L 9	L 12	V 11	Férié
	S 11	M 12		S 12	42	M 14		M 10	M 13	S 12	M 16
	D 12	J 13		D 13	43	J 15		J 12	J 15	D 13	J 17
	L 13	V 14		L 14	44	V 16		V 13	V 16	L 14	V 18
	M 14	Férié		M 15	45	S 17		S 14	S 17	M 15	S 19
29	M 15	S 15	Férié	J 16	46	D 18		D 15	L 16	M 16	D 20
	J 16	D 16		V 17	47	L 19	Début réservations	L 16	Début réservations	J 17	L 21
	V 17	L 17		S 18	48	M 20	vacances d'automne	M 17	vacances fin d'année	V 18	M 22
	S 18	M 18		D 19	49	J 22		J 19	J 22	S 19	J 24
	D 19	J 20		L 20	50	V 23		V 20	V 23	D 20	V 25
	L 20	V 21		M 21	51	S 24		S 21	S 24	M 22	Férié
	M 21	S 22		J 23	52	D 25		D 22	D 25	J 24	S 26
30	M 22	D 23		V 24	53	L 26		L 23	L 26	V 25	D 27
	J 23	L 24		S 25	54	M 27		M 24	M 27	M 29	L 28
	V 24	M 25		D 26	55	J 29		J 26	J 29	J 30	M 29
	L 27	J 27		L 27	56	V 30		V 27	V 30	L 30	J 31
	M 28	V 28		M 28	57	S 31		S 28	S 31		
31	M 29	S 29		J 30	58			D 29			
	J 30	D 30		V 31	59			L 30			
	V 31	L 31			60						

■ Les accueils de loisirs sont ouverts

■ Ouverture des réservations

ACCOORD

10 rue d'Erlon
44023 NANTES
Tél : 02 40 74 02 52
www.accord.fr/contact

HORAIRES DU SIEGE

Lundi, mercredi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Mardi : 9h-17h30
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h

Les horaires des centres socioculturels sont disponibles sur Internet

Les dates indiquées sur ce calendrier sont données à titre indicatif.

Elle peuvent être modifiées en cas d'événements majeurs indépendants de la volonté de l'Accord. les modifications éventuelles sont disponibles sur : www.accord.fr



Pour les vacances, et afin de réduire le temps d'attente en ligne l'ouverture des réservations est répartie sur deux jours.

1^{er} jour d'ouverture

Aubinière - Bottière - Bout des Landes -
Bout des Pavés - Breil - Cloé Le-Baut - Côte d'Or
Doulon - Germaine Tillion - Grand Carcouët -
Grandchamps-des-Fontaines -
Grand Blottreau - Julien Gracq - Maurice Macé -
Observatoire - Pilotière - Port-Boyer - Linot

2nd jour d'ouverture

Aimé Césaire - Alice Guy - Louise Michel -
Alain Fournier - Dervallières Château -
Dervallières - Émile Péhant - Félix Thomas -
Fellonneau - Graine de Cosmos - Harouys -
La Méta - Jean Moulin - Manu IV -
Jeux de mômes - Martray

Cette liste est susceptible d'évoluer en fonction des travaux. Votre centre ne figure pas dans la liste ?
Qu'en est-il des mercredis ? Rendez-vous sur le site
Internet de l'Accord : www.accord.fr

